

Collégien, lycéen, étudiant, découvre ton futur métier !

»» Objectif de tes vacances :
faire un stage en entreprise pour t'aider
à déterminer ton projet professionnel



Mini-stage « découverte des métiers »



Bien s'orienter c'est compliqué, mais pas de panique ta Chambre de Commerce et d'Industrie te propose de faire des mini-stages pour découvrir des métiers.

- Tu choisis ta structure (entreprises privées ou publiques, associations, professions libérales)
- Tu découvres les métiers qui t'intéressent
- Tu te familiarises avec le monde du travail
- Tu vis une expérience stimulante intellectuellement et socialement
- Tu confirmes ton choix d'orientation
- Tu enrichis ton CV en vue de futurs recrutements
- Et tu te crées ton propre réseau professionnel

PROCÉDURE

- 1 **Trouver l'entreprise d'accueil**
- 2 **Être couvert par une assurance responsabilité civile**
- 3 **Signer une convention tripartite**
(entreprise – jeune et son représentant
légal si mineur – CCI)



Complète en quelques minutes le formulaire de convention avec l'entreprise qui t'accueille en scannant le QR code.

La convention doit être visée par la CCI avant le démarrage du stage. Une fois finalisée, chaque partie recevra un mail de confirmation de la validité de la convention.

DESTINATION MÉTIER

Pour t'informer sur les métiers, rencontrer des ambassadeurs ou consulter des offres, tu peux t'inscrire sur la plateforme Destination Métier (destination-metier.fr)



Contact

mini-stage@caen.cci.fr
02 31 54 54 54



Pour qui ?

Collégien (4^e/3^e),
lycéen, étudiant



Tarif

Tout est pris en charge par ta CCI



Agenda

Uniquement pendant les vacances scolaires, y compris l'été



Durée

Un à cinq jours maximums, répartis sur une période d'une semaine



Pour le stage obligatoire en 2^{de}, c'est à voir avec ton lycée uniquement



CCI CAEN
NORMANDIE



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE